

Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du jeudi 14 décembre 2017

sous la Présidence de Madame Lena Lio

Préavis N° 25-2017 Octroi d'un droit de superficie sur le terrain des Boverattes-Est

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 25-2017 du 1^{er} novembre 2017,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

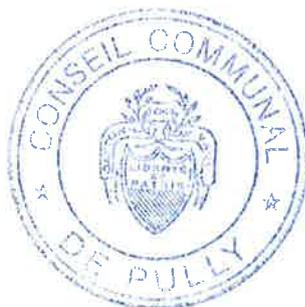
décide

1. d'autoriser la Municipalité à signer un droit de superficie en faveur de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, grevant dans son intégralité la parcelle n° 2034 (Boverattes-Est) de 14'256 m² pour la construction de 126 logements.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Lena LIO



Le secrétaire

Bernard MONTAVON

Pully, le 27 décembre 2017